

# DOSSIER DE PRESSE

## PARTENARIAT CREATIV' & KEOLIS DIJON MOBILITÉS BILAN CLAUSES D'INSERTION 2017-2021

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Dijon métropole renouvelle le contrat de Délégation de Service Public de Keolis Dijon Mobilités, lui confiant à nouveau l'exploitation du réseau Divia Bus&Tram, les services vélos (en location longue durée et libre-service) mais également les services de stationnement en voirie, en ouvrage ainsi que la fourrière.

Dans le cadre de cette nouvelle DSP des services de la mobilité, Dijon métropole prévoit un **engagement de 21 600 heures d'insertion** sur six années de contrat.

Cette clause doit permettre aux personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, d'acquérir ou d'améliorer leur qualification et leur employabilité en vue d'une insertion qualifiante et pérenne.

**creativ'** Association loi 1901 qui intervient pour le compte des collectivités territoriales et des services de l'État sur le champ de l'emploi, de l'insertion et des compétences. Elle constitue ainsi un outil territorial majeur favorisant une coopération renforcée entre les partenaires de l'emploi, en particulier Dijon métropole et ses communes, l'État, la Région, le Département et Pôle emploi. Son action vise à prolonger celle de ces différents acteurs au bénéfice des entreprises et des actifs du territoire.

Les interventions de CREATIV' s'inscrivent dans le cadre d'un vaste réseau d'acteurs publics et privés intervenant sur le champ de l'insertion, de l'orientation, de la formation, de l'emploi et du développement économique en lien avec les besoins RH des entreprises.

Creativ'21 accompagne Keolis Dijon Mobilités et ses subdélégués comme facilitateur et valideur des parcours d'insertion.

Le dispositif mis en place vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes pouvant rencontrer des difficultés sociales ou professionnelles.

## Keolis Dijon Mobilités engagée pour l'insertion par l'activité économique

Dans le cadre de la réalisation des clauses d'insertion, Keolis Dijon Mobilités et ses subdélégués veillent à travers un partenariat avec le groupe ID'EES à ce que des postes éligibles aux publics en insertion soit régulièrement proposés.

Ainsi, en 5 ans, Keolis a dépassé son engagement d'insertion vis à vis de Dijon métropole. Au 31 décembre 2021, **60 290,13 heures d'insertion** ont été réalisées.

### 1. Profils de ces bénéficiaires

Les clauses d'insertion sont réalisées au profit des bénéficiaires du territoire de Dijon métropole. **151 salariés** ont bénéficié de contrats clauses d'insertion dont **64 salariés issus d'un quartier politique de la Ville**.

Parmi eux :

Tranche d'âge des participants	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées
51 et plus	30	15 911,71
41 à 50	37	22 800,63
26 à 40	68	15 331,72
Moins de 26	16	6 246,07
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>60 290,13</b>

	Nombre	Heures réalisées
<b>Femmes</b>	38	20 946,03
<b>Hommes</b>	113	39 344,10

Ils cumulent parfois plusieurs critères :

Critères d'éligibilité	Nombre de participants
DELD (demandeur d'emploi de longue durée)	38
Travailleur handicapé	3
Bénéficiaires du RSA	39

## 2. Le groupe ID'EES 21 en appuie de Keolis Dijon Mobilités

Keolis Dijon Mobilités et ses subdélégués s'appuient sur le groupe ID'EES pour réaliser ses engagements en matière d'insertion.

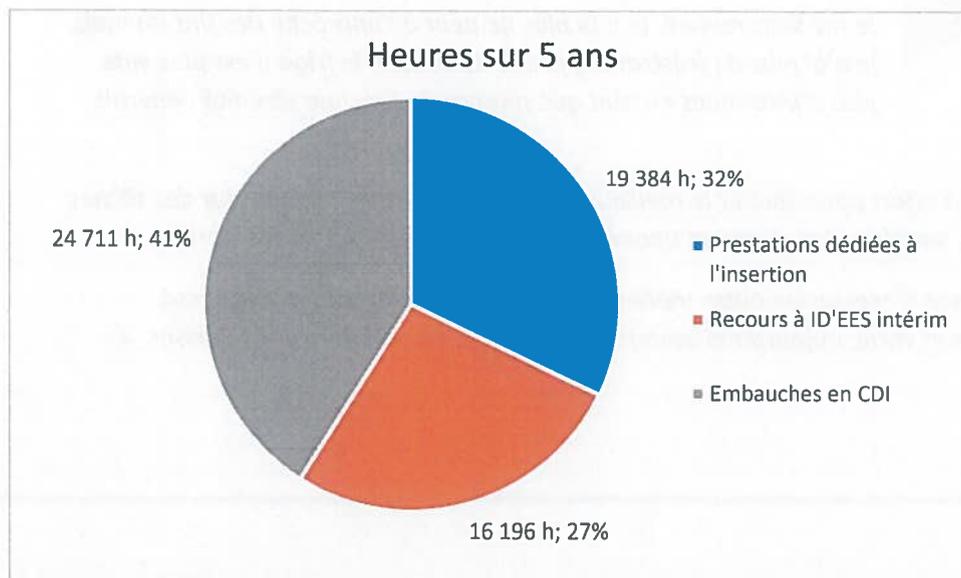
 **GROUPE ID'EES** Le Groupe ID'EES est l'un des premiers acteurs français du secteur de l'insertion par l'économie, ses structures travaillant aussi bien sur le secteur des transports, du bâtiment, des espaces verts que de la restauration collective...

Les 44 établissements de GROUPE ID'EES exercent leur activité sur le secteur marchand, selon la législation en vigueur, avec les mêmes contraintes, les mêmes droits et devoirs, les mêmes impératifs de production, de qualité que leurs concurrents.

Ils utilisent l'espace de l'entreprise pour organiser la "restructuration humaine", sociale et professionnelle de personnes se trouvant en situation d'exclusion, parce qu'apprendre à tenir un emploi, cela ne doit pas se faire dans une bulle qui ne correspondrait pas à la réalité.

L'insertion du personnel ce fait grâce à plusieurs dispositifs :

- Prestations dédiées à l'insertion réalisées par ID'EES 21
- Recours au personnel d'ID'EES intérim pour le poste d'agents d'accueil dans les parkings
- Embauche en CDI de personnels issus de l'insertion



### 3. EFFIA, un partenaire exemplaire

EFFIA stationnement, filiale du groupe Keolis et subdélégataire de Keolis Dijon Mobilités, a constitué au printemps 2017, avec ID intérim, un groupe de 6 bénéficiaires éligibles à l'insertion pour être **formé sur des postes d' « Agents d'Exploitation et Stationnement »** dans les parkings.

Ces 6 bénéficiaires ont commencé un **CIPI** (contrat d'insertion professionnelle intérimaire d'une durée d'environ **250 heures**. **Véritable période d'apprentissage**, ils ont alterné des périodes de formations théoriques, pratiques et d'immersion en entreprise.

### 4. Des retours vers l'emploi durable

Au-delà de son engagement à réaliser un volume horaire d'insertion, Keolis est attaché à proposer des parcours professionnalisants avec à la clef un emploi durable. Ainsi, à l'issue de leur période d'insertion, **8 personnes ont été embauchées en CDI par EFFIA aux postes d'agents d'exploitation des parkings** (3 en 2017, et 5 en 2018).

### Témoignages :

**Ortence KAMEGNI**, Agent d'exploitation principal.



*« Cette belle histoire a commencé en mai 2017 par une formation (EFFIA) théorique suivi d'une période d'immersion en entreprise (DiviaMobilités) pendant 5 semaines.*

*Un CDI a été obtenu quelques mois après, et, depuis, notre vie a changé :*

*Je me sens revivre, je n'ai plus de peur à l'approche des fins du mois, je n'ai plus de frustration, je suis épanouie, le frigo n'est plus vide, plus d'insomnies en tant que maman isolée, une sérénité générale*

*au sein de ma famille.*

*Tous les jours, je fais un effort pour donner le meilleur de moi-même, être à la hauteur des tâches qui m'ont été confiées, satisfaire les clients et donner une belle image de notre entreprise.*

*On m'a donnée la chance d'exercer un autre métier que je ne connaissais pas par le passé. Je fais ce travail, divers et varié, aujourd'hui amour avec passion, sans voir le temps passer. »*



**Valérie SOMKOI**, Responsable de Zone, EFFIA Stationnement • Bourgogne-Franche-Comté

*« Nous avons mis en place une formation CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire) avec l'agence ID'EES INTERIM en 2017 dans lequel faisait partie Ortence KAMEGNI. Cette formation théorique et pratique a permis de former des intérimaires à toutes les missions d'un poste d'agent d'exploitation. L'équipe d'agents d'exploitation sur Dijon étant importante en nombre, nos besoins sont constants, pour remplacer des agents en congés ou en arrêt maladie. Nous avons rapidement vu l'intérêt et l'importance de former en*

*amont des intérimaires, nous pouvons être réactifs pour les remplacements et nous pouvons ainsi garantir une continuité de service avec un haut niveau de qualité d'accueil sur les parkings.*

*Pour une embauche, nous privilégions les intérimaires qui travaillent pour nous. C'est un avantage pour notre entreprise et pour l'encadrement, car nous connaissons les candidats, leurs valeurs et leur investissement dans les missions. C'est également un avantage pour les intérimaires qui postulent en connaissance du métier et des équipes. Ortence KAMEGNI est l'une des intérimaires que nous avons embauchée quelques mois après le début du partenariat. Sa motivation est toujours présente et souhaite valoriser au quotidien l'image de l'entreprise. Elle est également sollicitée pour former les nouveaux intérimaires et est un exemple pour eux. »*

*Depuis 2017, nous avons formé 73 intérimaires dont 34% de femmes, de tous âges, et nous avons embauché 15 intérimaires. Le bilan de ce partenariat est très positif et nous sommes ravis de le maintenir et de participer à l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi.*

Au cours des 5 premières années de la Délégation de Service Public de ma mobilité confiée à Keolis Dijon Mobilités, **l'insertion réalisée a été exemplaire et de qualité**, tant par la formation du public (via les CIPI et l'accompagnement mis en place par ID'EES intérim), la diversité du public (sexe, âge, demandeurs d'emploi plus ou moins éloignés de l'emploi) et des postes proposés (agent de nettoyage, agent d'exploitation de stationnement) que de par la diversité des modalités de mises en œuvre de l'insertion (contrat d'intérim d'insertion, contrat en entreprise d'insertion, embauche en directe de façon durable).

**Le volume d'heures d'insertion réalisé par le groupement a été un peu plus de 2,5 fois supérieure à l'insertion demandée par Dijon métropole.** L'insertion a principalement été mise en œuvre au cours des premières années de la DSP et les parties prenantes du groupement ont continué à faire travailler des personnes défavorisées.

Ce partenariat a permis à 8 personnes de retrouver un emploi durable au sein du groupe Keolis sur le territoire de Dijon métropole.

## CONTACTS PRESSE :

- **Keolis Dijon Mobilités**  
Marie MORIZOT – Responsable Communication et Partenariats  
06.01.26.37.43 / [marie.morizot@keolis.com](mailto:marie.morizot@keolis.com)
- **CREATIV'**  
Fabrice REY – Directeur Creativ'  
06.79.39.94.81 / [frey@creativ21.fr](mailto:frey@creativ21.fr)